

Suppression de mots, imposée par Mattel SA, au sein de la liste officielle des mots autorisés au Scrabble® francophone

Communiqué officiel de la Fédération Internationale de Scrabble® francophone (FISF)

À la suite des nombreux articles et reportages diffusés en relation avec ce sujet, la FISF tient à apporter les compléments d'information suivants :

- durant de nombreux mois, les différentes instances de la FISF se sont entretenues avec les Éditions Larousse et/ou avec Mattel France afin de proposer d'autres solutions que la suppression pure et simple d'une liste de mots qu'il serait interdit de jouer au Scrabble®. Mattel SA, détentrice des droits relatifs à la marque Scrabble®, n'a accédé à aucune de ces propositions et a maintenu son idée d'exclure certains mots de la prochaine édition de *L'Officiel du jeu Scrabble®*, ouvrage de référence du Scrabble® francophone ;
- en fonction des différents échanges, Mattel SA a toutefois accepté de réduire sa liste initiale composée de plus de 100 mots. Cette liste a été ramenée à une vingtaine de mots, ce qui engendre la suppression d'un peu plus de 60 formes (féminins et pluriels compris) ;
- en complément de cette décision, Mattel SA communique le message suivant :

Lorsque l'on joue au Scrabble® – comme dans la vie –, les mots que nous choisissons sont importants. Les mots ont le pouvoir de renforcer, d'encourager et d'honorer, mais ils peuvent aussi être utilisés pour affaiblir, décourager et manquer de respect. En tant que marque tournée vers la famille et consciente de l'impact des mots et de leur évolution, Mattel a fait appel à un linguiste indépendant pour identifier les mots à caractère haineux afin de revoir la liste officielle de mots autorisés à être joués lors des compétitions de Scrabble®.

Sur demande de Mattel, toute question à ce sujet est à transmettre par e-mail à son agence Relations Presse, à l'attention de Mme Deborah Guepey : deborah.guepey@thestories.fr.

Des discussions restant en cours, ainsi que la planification d'une rencontre tripartite (Mattel France – Éditions Larousse et FISF accompagnée de représentants d'autres fédérations) en début d'année 2023, la FISF ne fera aucune autre déclaration officielle au sujet de cette situation sensible et délicate à gérer.

Au nom de la FISF, son président,

Patrice Jeanneret